



**DECISION SYNDICALE
N° D24-011**

1.1

Objet : Fournitures et remplacement des membranes des sondes d'analyse de chlore

Le Président du Syndicat Intercommunal de la Piscine de la Ramée (SIPR),

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10

Vu la délibération n°20 004 du 15 juillet 2020 par laquelle le Conseil Syndical de la piscine de la ramée a délégué sans aucune réserve à son Président et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions et notamment de prendre toute décision concernant la préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leur avenant lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu les articles L. 2122-1 et R. 2122-8 du Code de la commande publique,

CONSIDERANT la nécessité d'effectuer un remplacement des membranes des sondes d'analyse de chlore à la piscine de l'Oasis.

DECIDE

ARTICLE UN : de signer le devis avec la société SNEF pour un montant global HT de 2 427.79 euros pour le remplacement des membranes des sondes d'analyse de chlore à la piscine de l'Oasis.

ARTICLE DEUX : d'inscrire cette décision au registre des décisions syndicales.

Conformément à l'article L. 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte au comité syndical de la présente décision.

POUR COPIE CONFORME,

Fait à Tournefeuille, le 31 mai 2024

Le Président,



Dominique FOUCHIER

Accusé de réception en préfecture
031-253103204-20240531-D24-011-AR
Date de réception préfecture : 06/06/2024

DEVIS N°: X8M1907

OBJET : Remplacement de membranes d'analyses de chlore.

DATE : 30/05/2024

DI : 0

REDACTEUR : M. DUBLANC



3, ch. des Daturas 31201 TOULOUSE
SERVICE MAINTENANCE MULTITECHNIQUES
david.dublanc@snef.fr

REF	PRESTATION	Nbre d'heure	Montant	Quantité fourniture	Prix unitaire fourniture achat	Prix fourniture majorées du coef de 1,1x	PRIX TOTAL HT
I	Fourniture et remplacement des membranes des sondes d'analyse de chlore :						
	<i>Main d'œuvre technicien supérieur :</i>						
	Mise à l'arrêt des deux analyseurs d'eau. Démontage des sondes d'analyse de chlore. Nettoyage et remplacement des membranes et des gels d'électrolyte.	8	51,31 €				410,48 €
	Raccordements et polarisation des sondes. Etalonnage des centrales. Nettoyage chantier.	8	51,31 €				410,48 €
	<i>Matière :</i>						
1,18	Electrolyte type ECC1,1/G			1	481,80 €	568,52 €	568,52 €
1,17	Capsules CGE2			1	811,80 €	949,81 €	949,81 €
1,18	Port et emballage			1	75,00 €	88,50 €	88,50 €
	SOUS TOTAL H.T						2 427,79 €
	OBSERVATIONS :						
	délai : à déterminer à la commande.						
	Limite de prestation : toute fourniture ou intervention non listée dans notre offre.						
	Intervention à réaliser en semaine du lundi au vendredi 8h00 / 16h30.						
	MONTANT TOTAL H.T.						2 427,79 €
	T.V.A. 20 %						485,56 €
	MONTANT TOTAL T.T.C.						2 913,35 €

Accusé de réception en préfecture
031-253103204/20240531-D24-011-AR
Date de réception en préfecture : 06/06/2024